

Etats généraux du paysage

AUX ARTS CITOYENS

Pour un regard durable sur le cadre de vie

ooo

Sur le déficit culturel à l'égard de l'architecture contemporaine ainsi que sur l'évolution des paysages urbains et ruraux, au regard de l'enseignement artistique à l'école, enfilons nos fondamentaux.

Notre époque d'accélération technologique et (télé) communicante, d'uniformisation des comportements et de banalisation des paysages, nécessite en contrepoint un temps d'observation et de créativité dont le développement personnel ne saurait être le seul bénéficiaire. Face à une modernité consommatrice d'énergies, d'images, de biens, de services et d'espaces, l'art ne contribue-t-il pas à donner du sens, de la saveur et donc de l'intégration ?

Il est piquant que la remise en cause de cette mission éducative de l'école jusqu'au lycée ait pu être envisagée, comme s'il fallait réserver l'enseignement artistique aux disciplines dites d'éveil des plus jeunes, comme si l'éveil n'était pas une constante sur la durée des études et de la vie active et qu'il fallait reléguer un art volontier rebelle dans l'indiscipline extrascolaire. Qui contesterait que la connaissance et le maniement de la lumière, des formes, des matières, des sons, du corps et du texte apprennent à trouver sa place dans l'espace contemporain et à le comprendre ? Une perception sensible fait partie d'un bagage qui ne relève pas seulement du loisir.

L'illustration de ce décalage entre connaissance et modernité concerne d'une part l'art contemporain avec l'éclatement des formes et le télescopage des cultures que génèrent les moyens de communication et une surcharge d'informations et d'autre part les formes architecturales et paysagères qui constituent le cadre de vie de cette modernité. Celui-ci n'est pas carte postale figée et il importe aujourd'hui de développer une alternative à une culture patrimoniale valeur refuge, rassurante et identitaire en référence aux Lumières et à un riche passé. Si une base éducative historique est indispensable, il semble trop souvent que le curseur de l'histoire se soit bloqué sur un Impressionnisme de campagne magnifiée et une architecture de rue haussmanienne bourgeoise et hiérarchisée. Mais la référence pour notre imaginaire hexagonal et nos racines terriennes (...) reste la maison de village à l'abri du clocher sur fond de bocage. Alors que la grande majorité de la population est urbaine et que les ruraux vivent de moins en moins de la terre, les deux fréquentent les mêmes centres commerciaux et bénéficient des mêmes informations. Les modes de vie s'uniformisent et l'idéal de la maison mère ancrée au sol est l'objet de toutes les récupérations démagogiques et pseudo-traditionnelles de la part des marchands de maisons individualistes et banalisées.

La sensibilisation et l'éducation du regard entraînent alors à s'intéresser au cadre de vie actuel, urbain et rural, pour un territoire partagé :

le reconnaître > se situer et se mouvoir en son sein > bénéfice personnel et collectif comme contre-pied d'une relation à la fois fragmentaire, virtuelle et désincarnée.

Avec la vie du cadre, le lien est à la fois social et spatial à l'exemple de deux épisodes évènementiels, le vrai-faux concours du quartier des Halles à Paris et le viaduc de Millau qui illustrent l'intérêt ou le débat que suscite l'architecture. Outre que l'une est en devenir, les deux opérations n'ont pas grand-chose en commun ; l'une était ficelée entre spécialistes dès l'origine selon le triptyque maître d'ouvrage/maître d'œuvre/constructeur et a été livrée clé en main au-dessus du Tarn sans interférence extérieure. L'autre, dans un lieu aussi chargé que le quartier des Halles, n'a pas voulu faire l'économie de la participation des habitants et en révèle les limites. Avec des fonctions bien différentes, les deux cas présentent une architecture de symbole, la décision est politique, le résultat concerne bien au-delà des seuls usagers des lieux.

L'architecture peut-être objet et démonstrative ou plus modestement du quotidien et attentive à l'existant selon les contextes et les usages mais elle est toujours contemporaine. De tout temps, elle a été l'expression des besoins de son époque dans la forme, les matériaux et les techniques de mise en œuvre. La maîtrise de ces techniques, le respect du programme et les contraintes urbanistiques font partie du jeu pour l'imagination conceptuelle et singularisent l'activité architecturale. L'impact sur le paysage et sur autrui est l'autre spécificité jugée exorbitante et qui ne peut laisser indifférents l'habitant et l'utilisateur. Paysage urbain ou rural, du pâté de maisons au pâté de campagne électorale, pour qu'une légitime démocratie participative trouve sa place, il est indispensable de combler le déficit culturel à son égard.

Rappelons que le paysage vécu, c'est le regard sensible des individus et des groupes sur le monde alentour : pas de regard, pas de paysage. L'appréciation en est à la fois sensorielle et culturelle, chacun en forge sa propre lecture à la mesure de son expérience et de son parcours. Les paysages humanisés sont le résultat des multiples interventions qui les façonnent, donc de l'usage et de la gestion collective et individuelle du sol. Pour les concepteurs, attention et intention caractérisent la démarche de projet, il s'agit de s'appuyer sur un processus d'évolution afin de proposer des réponses contemporaines adaptées à la spécificité des sites et des lieux.

Ainsi encore, architecture et paysage sont le premier label de haute qualité environnementale à l'opposé de tout élitisme et participent des implications citoyennes, le clivage naturel/culturel et végétal/bâti n'est donc pas de mise pour un regard qui s'exerce sur les continuités spatiales. Et si le regard n'est pas naturel, dans la perspective des transferts de compétences et de la démocratie de proximité, il s'agit bien alors de multiplier les interlocuteurs avertis pour un dialogue fructueux avec les responsables territoriaux et les praticiens de l'aménagement.

Ainsi enfin, il est urgent de s'atteler au développement d'une culture sensible du cadre de vie adaptée à son temps. Celle-ci commence en milieu scolaire et, compte tenu de sa transversalité, elle est susceptible de se poursuivre avec d'autres formations au niveau des Régions et au niveau de l'Etat selon une cohérence interdisciplinaire et interministérielle.

Jean Jacques Verdier* – paysagiste

10/01/05 – Texte pour le magazine Architectures à Vivre

* A participé à l'état des lieux des Paysages protégés d'Ile de France avec la DIREN et le Conseil Régional ainsi qu'à la démarche expérimentale du Parc Naturel Urbain sur les communes de Rueil, Garches et Vaucresson